

Réf: Dossier 286228

Avis de constitution

SOCIETE « COMPLEXE HÔTELIER SINGA SARL »

Siège Bingerville Akandje 2 Rajout, non loin du  
super marché bon prix. Lot :1861C, Ilot :261C, Section:  
CD ,Parcelle :499, 21 Bp 815 ABIDJAN 21., Lot 1861c, Ilot  
261c

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Jan 2024, et  
enregistrés au CEPICI le 24 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPLEXE HÔTELIER SINGA  
SARL »

Objet : Hôtellerie et Tourisme, Restauration,  
Alimentation Générale, Agriculture ( élevage, pêche)  
Événementielle, Import/Export, BTP, Communication,  
Prestation de services Diverses.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville Akandje 2 Rajout, non loin du  
super marché bon prix. Lot :1861C, Ilot :261C, Section:  
CD ,Parcelle :499, 21 Bp 815 ABIDJAN 21., Lot 1861c, Ilot  
261c

Dirigeant(s) M TIA ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01625 du 22/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI